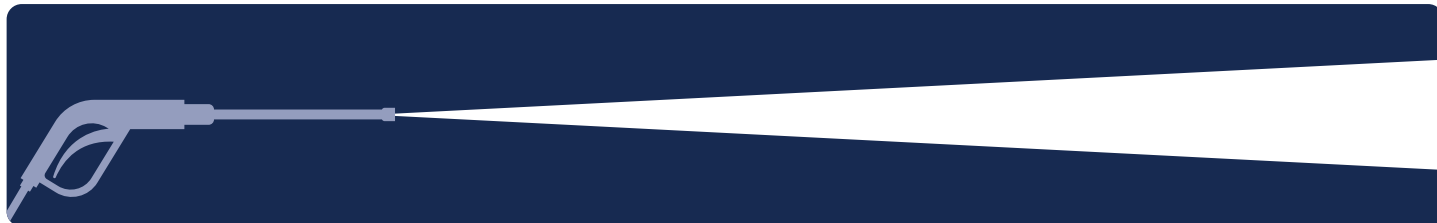




ALCAMAX

DÉTERGENT DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT
QUALITE ALIMENTAIRE



CONDITIONNEMENT : 5 - 30 - 60 - 200 - 1000L

FT 038-20/ REVISION 0/ DÉCAPANTS DÉTARTRANTS INDUSTRIELS

CARACTÉRISTIQUES

Etat physique : Liquide moussant

Couleur : incolore

Odeur : douce

Masse volumique à 20°C : 1,26 g/cm³+/- 0,03

pH (pur) = 14

pH (5% vol) = 13,5

Teneur en matières actives : > 37%

MODE D'EMPLOI

ALCAMAX s'emploie selon les dilutions et conseils suivants :

Dégraissage des fours collectifs et industriels : diluer de 5 à 25 % dans l'eau froide ou chaude. Vaporiser directement sur la surface à dégraisser. Laisser agir quelques minutes puis rincer abondamment à l'eau claire.

Dégraissage avec matériel haute pression eau chaude : diluer de 0,5 à 2 % dans l'eau. Verser directement dans le réservoir adapté de la machine. Régler la dilution souhaitée et pulvériser. Rincer abondamment à l'eau claire pour finir.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Porter des gants de protection. Eviter le contact du produit avec les yeux. Rinçage obligatoire à l'eau claire après intervention sur matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires.

Sécurité Travail et Transport : voir F.D.S.

Règlementation transport : soumis

NORMES - HOMOLOGATIONS

Néant.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu du caractère très alcalin du produit faire un essai préalable sur une petite surface pour les matériaux sensibles (peintures). Etant donné la forte alcalinité du détergent, les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'un agent acide. Une fois ces opérations effectuées, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement. En cas de doute sur l'opération à réaliser, il est préférable de contacter la société **SOPAM Industrie**®.

UTILISATION

ALCAMAX est un puissant détergent dégraissant destiné aux opérations de dégraissage des souillures les plus tenaces telles que graisses cuites, huiles, tanins, suies, graphites.

ALCAMAX est très apprécié pour le dégraissage des fours collectifs et industriels, des anciens supports peints.

ALCAMAX n'altère pas le carrelage, l'inox, le métal, les caoutchoucs, etc.

LÉGISLATION

Biodégradabilité : Les agents de surfaces contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis dans le règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

Alimentarité : Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des matériaux et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

STOCKAGE

Stocker debout et bien fermé dans l'emballage d'origine. Température de stockage conseillée entre 0 et 45°C.

